



## **Soutien au journaliste Nils Wilcke, poursuivi en justice par Aurore Bergé**

Le Syndicat national des journalistes (SNJ), première organisation de la profession, apporte son soutien au journaliste Nils Wilcke, visé par une plainte en diffamation d'Aurore Bergé, ministre démissionnaire chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations.

Si, en matière de liberté de la presse, le recours à la justice est légitime, il est nettement plus étonnant de voir une personnalité porter plainte concernant le simple rappel de faits déjà révélés.

En cause, un tweet posté sur X où Nils Wilcke ironisait sur la visite de la ministre à La Réunion en avril 2024, alors qu'elle affrontait des ennuis judiciaires, dont des accusations de harcèlement sur des collaborateurs, révélées notamment par le *Canard Enchaîné*. Mais aussi une affaire de discrimination concernant une fonctionnaire dont Aurore Bergé aurait bloqué le recrutement en raison de ses opinions politiques, selon une enquête de *Médiapart*. Notre confrère, qui travaille à la pige sur des sujets politiques pour plusieurs médias (*Politis, Off Investigation, Le Média*), a déjà révélé les méthodes singulières de la ministre avec ses collaborateurs.

Au printemps dernier, là encore pour la reprise dans un tweet d'une information déjà parue dans un autre média concernant le lien de parenté entre un journaliste et un responsable du renseignement, il avait été convoqué par la gendarmerie pour «*la révélation de toute information qui pourrait conduire, directement ou indirectement, à la découverte de l'usage, en application de l'article L. 2371-1 du Code de la défense, d'une identité d'emprunt ou d'une fausse qualité, de l'identité réelle d'un agent des services spécialisés de renseignement.*»

Faut-il voir dans ces procédures une forme de harcèlement judiciaire ou une tentative d'intimidation ? Au nom de la profession et de la défense de la liberté de la presse, le SNJ sera aux côtés de Nils Wilcke qui est défendu par Mes Bourdon et Brengarth.

Paris le 30 septembre 2025